

REUNION DU 28 MAI 2009

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents : P.SODOYER. L.NOLET. X.RATTE. JP.DURUP. B.DI BLAS. M.BARBE. F.TURCIN. C.DESPLAT. R.SEGAULT. M.BONNET. D.LOROT. T.CORBERON. O.SAVARY. C.FANTIN.

Secrétaire de séance : C.FANTIN.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent qui n'appelle aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

OPERATION CŒUR DE VILLAGE

Avenants

Lot 3 - menuiserie - plus-value de 7 231€ pour la pose d'une cabine sanitaire, d'une porte pleine au caveau, d'une porte va et vient au caveau et d'une porte vitrée dans la salle de restauration.

Lot 6 - faux-plafonds - plus-value de 749€ pour la fourniture et la pose d'un plafond coupe-feu dans le hall d'entrée.

Lot 7 - plomberie, chauffage - plus-value de 563.98€ pour la pose et le raccordement de 2 radiateurs à l'étage et la 1 au caveau.

Lot 8 - électricité - plus-value de 6 059€ pour l'alimentation électrique du matériel dans la cuisine, l'éclairage public, la sirène, etc...

Lot 9 - carrelage - plus-value de 390€ pour la fermeture de la fenêtre de la cuisine.

Les élus acceptent les avenants proposés soit par le bureau de contrôle, soit par le maître d'oeuvre, soit par le maître d'ouvrage, soit pour des mises en conformité.

Pénalités

L'architecte nous a communiqué le décompte des pénalités à appliquer ou non aux entreprises.

Après un long débat, les élus décident de laisser les pénalités de retard en l'attente de la fin du chantier. Une décision sera prise ultérieurement.

QUESTIONS DIVERSES

Elections européennes dimanche 7 juin

Bureau de vote

8h à 10h 30mn - Thierry CORBERON.

Jean-Paul DURUP. Philippe SODOYER

10h 30mn à 13h - Bruno DI BLAS. Chantal FANTIN. Denis LOROT.

13h à 15h 30mn - Maurice BARBE. Catherine DESPLAT. Régis SGAULT.

15h 30 à 18h - Mireille BONNET. Luc NOLET. Xavier RATTE.

Dépouillement - Tous les élus disponibles.

Panneau publicitaire

Le plan du village apposé sur le mur de l'école maternelle est ancien et les annonces publicitaires obsolètes.

Art Work nous a établi un devis pour refaire un panneau dans le même style.

Les élus sont favorables à ce projet avec le paiement de la carte par la commune.

Olivier SAVARY est chargé du suivi de ce projet.

La poste

Il nous est proposé de retirer la boîte aux lettres installée sur la maison située à l'angle de la rue de la Mairie et de la rue du Temple pour l'installer dans le mur du «VIVAL».

Les élus ne souhaitent pas que la boîte aux lettres vers la halle soit supprimée.

Les Amis des Chats de l'Yonne

Cette association nous propose de financer des stérilisations de chats afin de limiter leur prolifération.

Les élus décident de financer à hauteur de 200€.

COMPTE-RENDUS REUNIONS

* Jeudi 26 mars - Syndicat d'Aménagement de la Vallée du Serein.

* Lundi 30 mars - Syndicat Intercommunal du Collège.

* Jeudi 2 avril - Associations et commission des fêtes.

Philippe SODOYER a contacté un groupe pour la fête de la musique afin de faire un apéro concert, à partir de 11h.

Pour le 14 juillet, un groupe de musette sera démarché. Le vin d'honneur est prévu vers 18h et sera suivi du feu d'artifice.

* Vendredi 3 avril - Syndicat Intercommunal d'Electrification.

INFORMATIONS DIVERSES

Service Minimum d'Accueil - Le Tribunal Administratif a conclu de ne pas statuer sur le déféré du Préfet.

Lotissement « Entrée des Hâtes », les élus sont informés de la requête de M. Adelino Miranda Marques pour le déplacement de végétaux à laquelle il n'a pas été donné suite.

Alcatel-Lucent - les élus sont informés que, dans le cadre du déploiement d'un Réseau Optique de Sécurité, des travaux doivent être réalisés sur notre commune à partir du 25 mai et ce pendant 8 semaines.

Girod signalétique - les élus sont informés qu'aucun problème particulier n'a été signalé lors de la dernière visite trimestrielle.

Scolarité - la mairie de Chablis nous a transmis une facture pour 4 enfants scolarisés en école élémentaire à laquelle nous n'avons pas donné suite.

Association - le bilan du Comité des Fêtes est remis à chacun.

Cérémonie - l'association des Anciens Combattants de la Résistance organisera une cérémonie du souvenir, le samedi 8 août à 11h 10mn, au monument aux morts puis à la stèle de Chablis.

Opération cœur de village - l'inauguration des locaux aura lieu le vendredi 4 septembre à 17h.

Association des Anciens Combattants - Guy PIERQUET qui est Président de l'association de Saint-Florentin a demandé que le siège de cette association soit transféré à Maligny.

Les élus émettent un avis favorable à cette requête.

Voirie - la Grande rue devrait être refaite en juillet prochain.

Locations - Olivier SAVARY et Xavier RATTE ont fait le tour des logements des locataires pour recenser tous les problèmes.

QUESTIONS DES ELUS

* Catherine DESPLAT demande si un panneau signalant le passage protégé au droit du Vival ne pourrait pas être installé.

Le souci est : s'il faut indiquer ce passage, il faut le faire pour tous les autres (2 panneaux pour chaque passage).

* Bruno DI BLAS - il lui a été demandé si le chemin sous la décharge ne pouvait pas être élagué.

Effectivement le travail d'élagage n'a pas été fait par M.POTHERAT avant les nidifications. Régis SEGault est chargé de s'occuper des démarches nécessaires à ce travail.

* Régis SEGault pense que les bornes d'une propriété « rue des Coteaux Fleuris » ne sont pas à leur place.

* Denis LOROT a constaté que des piquets de vignes avaient été remplacés aux Chaumes sans respecter la règle des 2m de retrait par rapport au chemin : voir le propriétaire.

* Fête des voisins - ce sont environ cent vingt personnes qui ont participé.

Séance levée à 0h 30mn.